



Politique  
*familiale*  
municipale



Municipalité  
amie  
des aînés

**Saint-Léon-de-Standon**

**2015  
2017**



## Table des matières

Mot du maire.....	4
Définition d'une politique Familles et Aînés .....	6
Mandat du comité.....	8
Définition de la famille et des aînés .....	12
Principes directeurs.....	14
Portrait statistique de la municipalité .....	16
Acquis de la municipalité.....	22
Qualités du milieu .....	24
Faits saillants des consultations.....	26
Suivi de la démarche .....	27
Plan d'action .....	28

### LISTE DES SIGLES

- CHSLD :** Centre d'hébergement et de soins de longue durée
- CLD :** Centre local de développement
- CSSS :** Centre de santé et de services sociaux
- ENM :** Enquête nationale auprès des ménages
- FADOQ :** Fédération de l'âge d'or du Québec
- HLM :** Habitation à loyer modique
- MAMOT :** Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- MRC :** Municipalité régionale de comté
- MTQ :** Ministère des Transports du Québec
- OMH :** Office municipal d'habitation
- RQFA :** Responsable des questions Familles et Aînés
- TGN :** Taux global de non-réponse

élément  
commun  
aux quatre  
municipalités  
de la Contrée

Cette image indique un élément commun aux quatre municipalités de la Contrée en montagnes dans Bellechasse.



## > Mot du maire

Lorsque la municipalité a amorcé en 2013 le travail d'élaboration de sa politique Familles et Aînés, elle l'a fait pour atteindre un seul objectif: améliorer la qualité de vie de ses familles et de ses aînés. Pour réaliser cette démarche, la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec d'importants partenaires. Elle s'est tout d'abord alliée aux trois autres municipalités de la Contrée en montagnes, soit Saint-Nazaire-de-Dorchester, Buckland et Saint-Philémon, afin de réaliser une politique Familles et Aînés commune aux municipalités de la Contrée. Or, comme les familles et les aînés de Saint-Léon-de-Standon ont des besoins qui leur sont propres, les mesures prévues au plan d'action ont été déterminées uniquement à partir de ces besoins.

Dans cette démarche, la municipalité a aussi travaillé avec les 19 autres municipalités de Bellechasse pour élaborer la politique Familles et Aînés de la MRC. Ce travail de concertation a permis aux municipalités d'alimenter la MRC en l'informant des besoins des familles et des aînés de Bellechasse.

Afin d'élaborer cette politique, la municipalité a procédé à la création d'un comité de travail formé d'un élu municipal responsable et de représentants des familles et des aînés de la municipalité.

Nous sommes fiers de cette grande démarche, puisqu'une politique Familles et Aînés, c'est une démarche qui encourage la concertation des différents acteurs du milieu.

**Bernard Morin, maire**



LILVAH BAILLARGEON

# > Définition d'une politique Familles et Aînés

élément  
commun  
aux quatre  
municipalités  
de la Contrée

## Une politique Familles et Aînés est :

- une démarche qui vise à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés par des actions concrètes en proposant un plan d'action qui s'échelonne sur trois ans ;
- un guide pour les élus municipaux qui s'engagent à tenir compte des besoins des familles et des aînés lors de leurs prises de décisions ;
- une démarche qui favorise l'implication citoyenne, puisque la politique est basée sur une consultation de la population ainsi que sur le travail d'un comité composé de bénévoles du milieu ;
- une démarche qui encourage la concertation des différents acteurs du milieu.



ANDRÉ GOSSELIN EN COMPAGNIE  
DE LAURENCE ET JUSTINE GINGRAS



## > Mandat du comité

élément  
commun  
aux quatre  
municipalités  
de la Contrée

Le comité Familles et Aînés avait pour mandat l'élaboration de la présente politique. Pour y arriver, le comité a accompli diverses étapes : se doter d'un regard commun sur les familles et les aînés ; étudier le profil statistique de la population et dresser le portrait des services disponibles ; consulter les familles et les aînés ; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

### **Voici le mandat que le conseil municipal a confié au comité Familles et Aînés de Saint-Léon-de-Standon :**

- être responsable de l'élaboration et de l'implantation de la démarche ;
- sensibiliser la population et les élus à « Penser et agir Familles et Aînés » ;
- être à l'écoute des besoins de la population ;
- assurer un lien entre la population et le conseil municipal ;
- être une instance consultative auprès du conseil municipal en ce qui concerne les familles et les aînés ;
- proposer au conseil municipal un plan d'action réaliste et collaborer avec ce dernier à sa réalisation ;
- faire le suivi du plan d'action afin d'en assurer la continuité ;
- développer une vision intergénérationnelle.



## > Membres du comité

**Robin Gingras**, conseiller municipal responsable des questions Familles et Aînés (RQFA)

**Jacinthe Beauchemin**, représentante des familles

**Lise Hince**, représentante des aînés

**Sylvie Morin**, citoyenne

**Lucie Tanguay**, représentante des aînés

Merci à André Gosselin qui ne siège plus sur le comité, mais qui a participé au processus d'élaboration de la politique Familles et Aînés.





## > Définition de la famille et des aînés

La famille est le premier milieu de vie de chaque individu. Elle s'inscrit en chacun de nous par des liens d'attachement et de soutien parent-enfant et par des relations entre les générations où se transmettent des valeurs, des connaissances et des souvenirs.

Les familles sont aussi les piliers de notre communauté. Elles réunissent des gens unis par un sentiment d'appartenance. Par leurs actions, les familles contribuent au dynamisme et à la qualité de vie de leur milieu.

Les valeurs communes véhiculées par nos familles et nos aînés favorisent l'ouverture, l'entraide et la solidarité entre les communautés.

Dans le cadre de la présente politique Familles et Aînés, un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus.



# > Principes directeurs

élément  
commun  
aux quatre  
municipalités  
de la Contrée

**Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.**

- Recréer un sentiment d'appartenance, de fierté, d'engagement et de participation.
- Donner le goût de faire du bénévolat et soutenir les personnes bénévoles par la valorisation de leur engagement.
- Optimiser les infrastructures existantes. En somme, créer des événements plutôt que des bâtiments.
- Maintenir les services de proximité en favorisant la promotion de nos services et de nos produits locaux.
- Développer notre accueil afin d'intégrer adéquatement les nouveaux arrivants.
- Reconnaître les quatre milieux de vie qui constituent la Contrée et les développer en complémentarité.



# > Portrait statistique de la municipalité

## Évolution de la population de 1991 à 2013

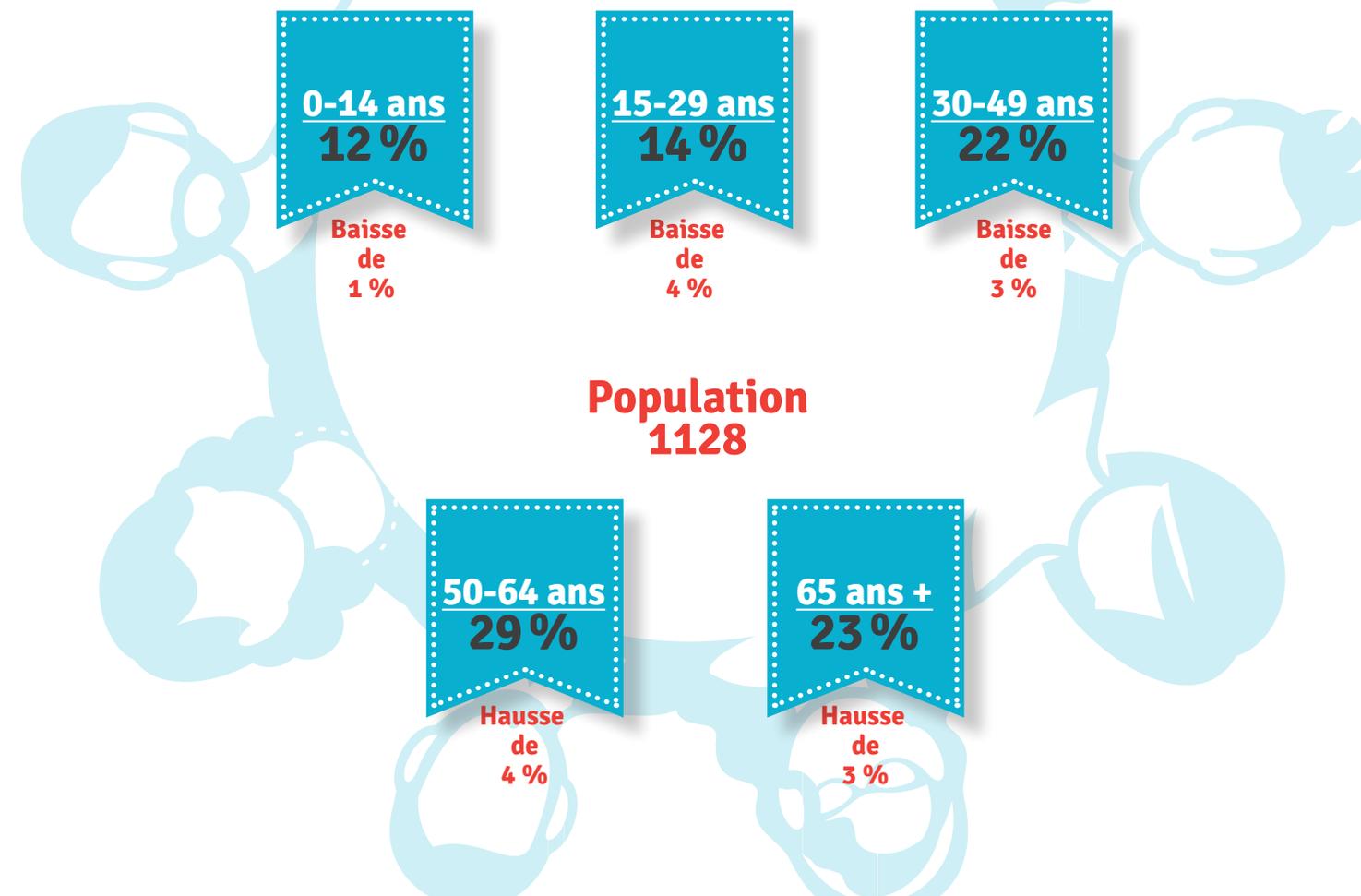
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



## Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Âge médian des citoyens  
50,7 ans



Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

# > Portrait statistique de la municipalité (suite)

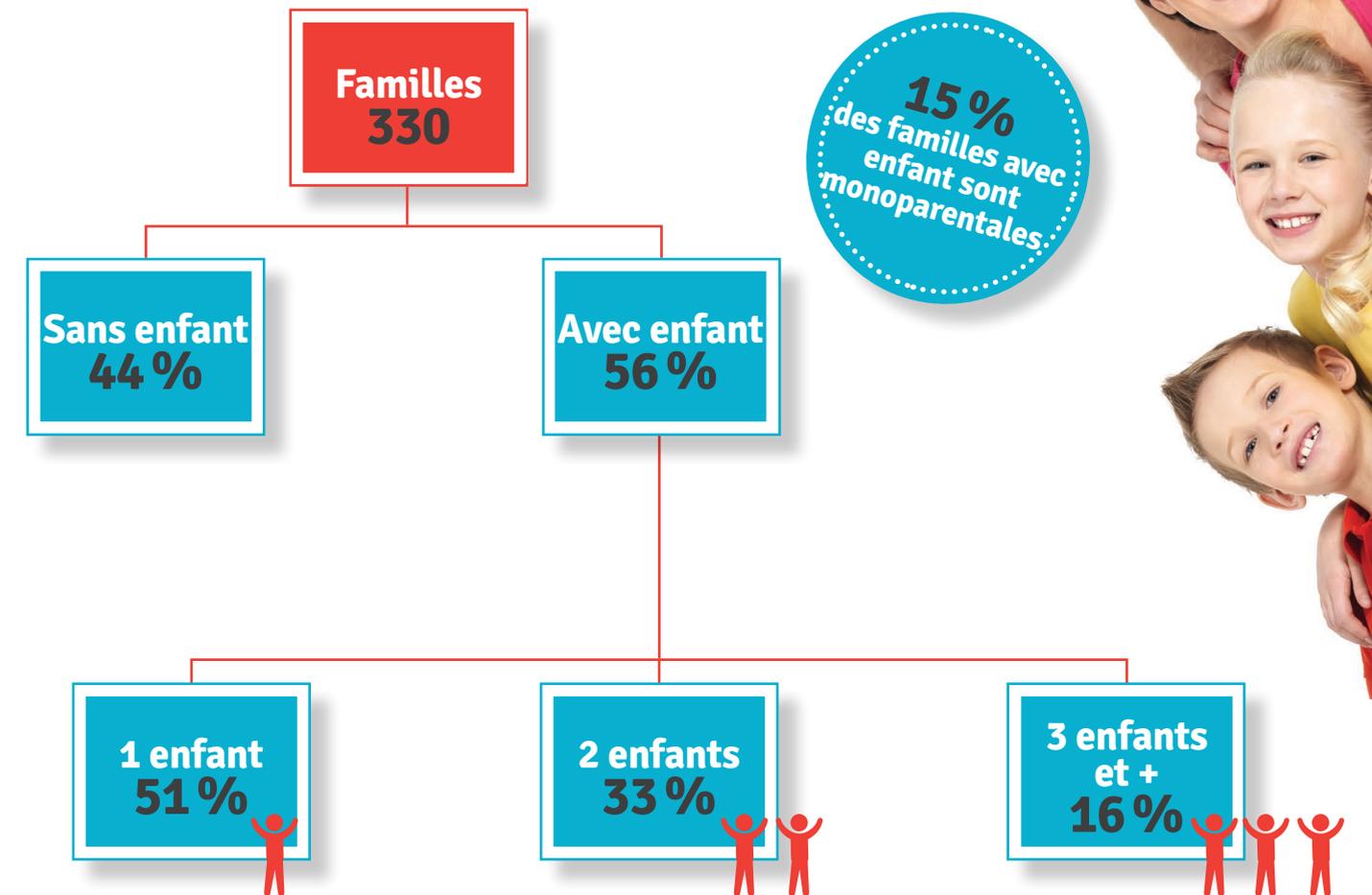
## Nombre de naissances

Source : CSSS Alphonse-Desjardins, secteur Bellechasse



## Composition des familles

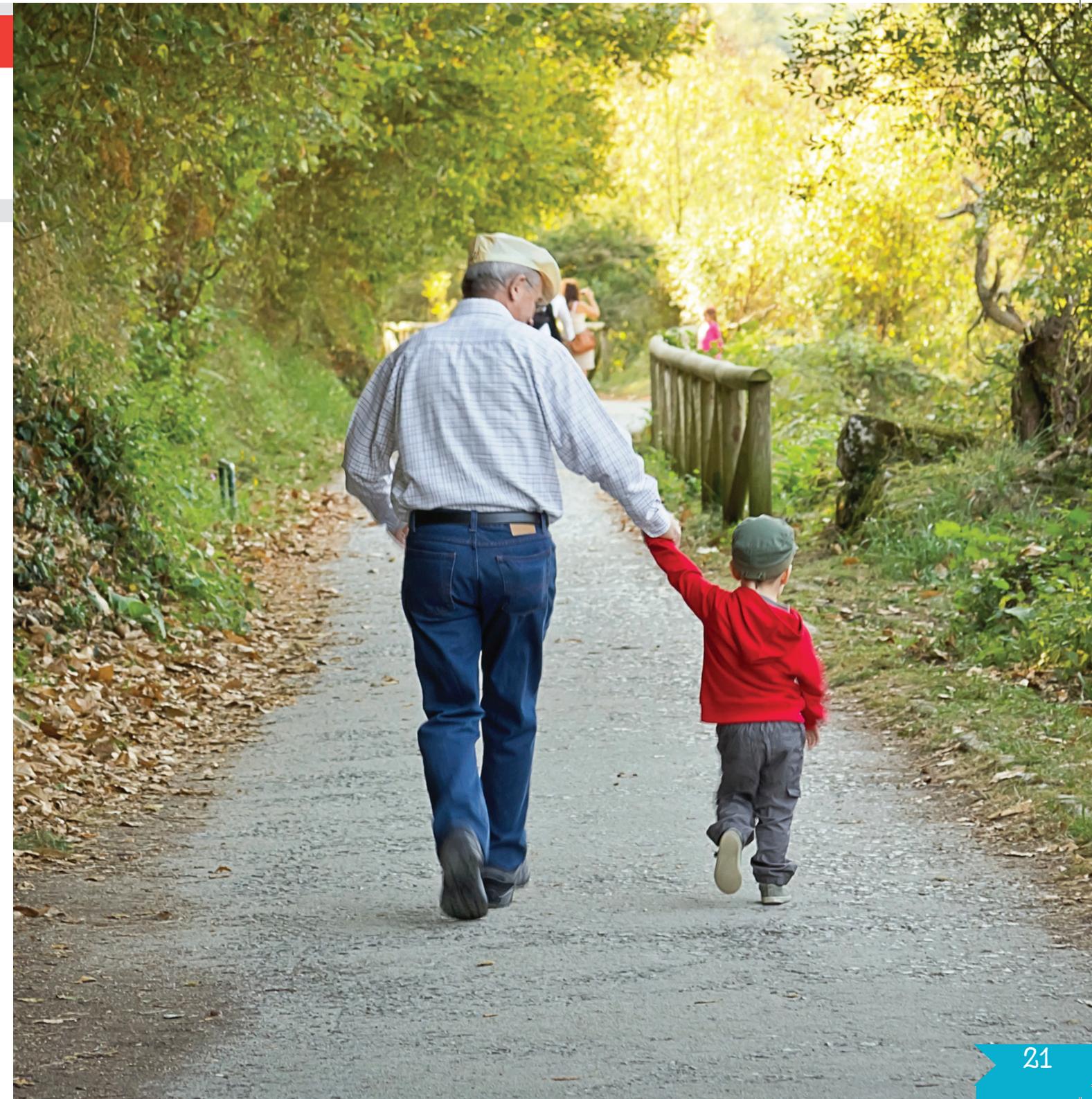
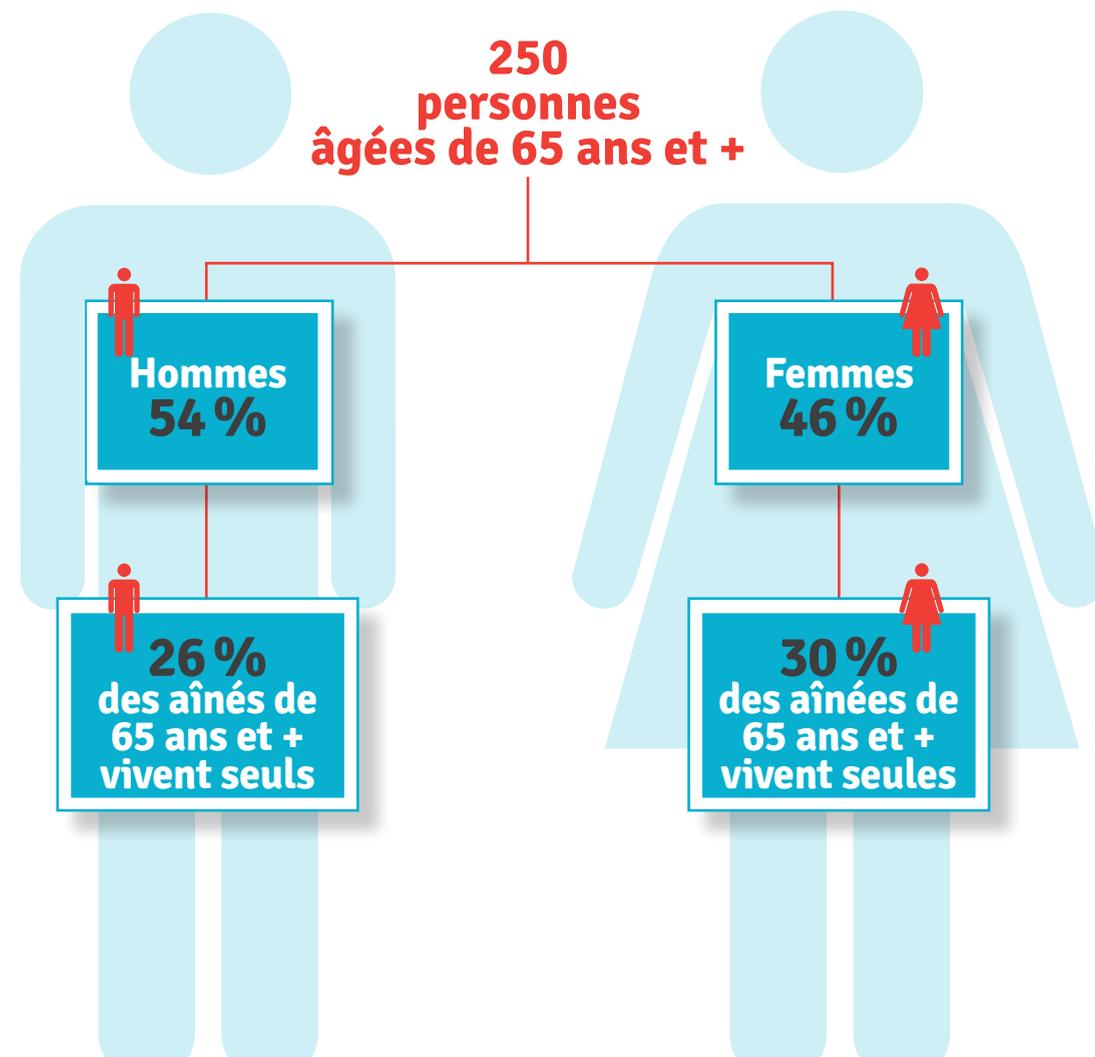
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



# > Portrait statistique de la municipalité (suite)

## Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



## > Acquis de la municipalité



### Loisirs, sports et culture

Saint-Léon-de-Standon se distingue par la beauté de ses paysages et ses vues panoramiques à couper le souffle. Son circuit de canot sur la rivière Etchemin et ses sentiers en forêt font le bonheur des adeptes d'activités de plein air, des chasseurs, des pêcheurs et des conducteurs de véhicules tout-terrain.

Les familles et les aînés de Saint-Léon-de-Standon ont accès à plusieurs infrastructures de loisirs : un centre communautaire, des parcs et espaces verts, une maison des jeunes, un terrain de tennis, un terrain de volley-ball, une patinoire, un parc de planche à roulettes, un terrain de *shuffleboard*, un gym extérieur et un terrain de pétanque.

La municipalité accorde aussi une place importante à la culture en mettant à la disposition de ses familles et de ses aînés une bibliothèque municipale, un musée sur l'histoire et le patrimoine (Espaces Mémoires) et un symposium artistique patrimonial.

Le comité des loisirs de Saint-Léon-de-Standon organise chaque année un grand festival ainsi que plusieurs activités sportives. Il met aussi à la disposition des familles un service de camp de jour en période estivale en collaboration avec d'autres municipalités de Bellechasse (camp de jour unifié).

Les organismes municipaux contribuent eux aussi à enrichir la vie communautaire de la municipalité. Formés majoritairement de bénévoles dynamiques, ils proposent différentes activités aux familles et aux aînés de Saint-Léon-de-Standon.



### Établissement scolaire et services de garde

Les familles de Saint-Léon-de-Standon ont accès à une école primaire, qui comprend un service de garde scolaire, et à plusieurs garderies en milieu familial.



### Habitation

La municipalité offre aux aînés différents types d'hébergement afin de leur permettre de demeurer à Saint-Léon-de-Standon : un office municipal d'habitation et une résidence pour aînés, la villa des Méandres.



### Sécurité

Saint-Léon-de-Standon compte un service incendie qui a comme mission, entre autres, d'effectuer des activités de prévention et de sensibilisation. Une visite des résidences est donc effectuée afin de vérifier les extincteurs et les avertisseurs de fumée.



### Services

Des cliniques de vaccination pour les aînés sont offertes dans notre milieu par le CSSS Alphonse-Desjardins. De plus, plusieurs commerces facilitent la vie de la population de Saint-Léon-de-Standon, dont une épicerie, des casse-croûtes, une station-service et une caisse populaire Desjardins avec guichet automatique.

# > Qualités du milieu

élément  
commun  
aux quatre  
municipalités  
de la Contrée



## Environnement

Grands espaces, proximité et accessibilité de la nature, eau et air purs, tranquillité, loin des tracas de la ville comme les embouteillages et la pollution lumineuse.

## Social

Solidarité, sociabilité, entraide, sentiment de sécurité.

## Sentiment d'appartenance

Fierté, implication communautaire, les gens se connaissent tous, le village est perçu comme une grande famille.

## Économique

Coût abordable des résidences.



## > Faits saillants des consultations

**Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés de Saint-Léon-de-Standon.**

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique.

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de Saint-Léon-de-Standon.

- **Sondages: 607** sondages ont été acheminés par la poste
- **Répondants: 120** personnes ont rempli le sondage, ce qui correspond à un taux de participation de **19,8%**
- **Consultation des aînés: 26** participants



## > Suivi de la démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à la réalité de notre municipalité et de nos partenaires. L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité.

**Les membres du comité Familles et Aînés assureront donc le suivi de cette politique et de ce plan d'action pendant les trois années de sa mise en œuvre.**

De plus, l'élu responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siègera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés de Saint-Léon-de-Standon. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser elle aussi des actions qui permettront d'améliorer concrètement leur qualité de vie.



# > Plan d'action

## LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles  
A = Aînés  
I = Intergénérationnelle



## Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

**CONSTAT :** Les familles et les aînés ne se sentent pas en sécurité dans leurs déplacements à pied et à vélo, aussi bien l'hiver que l'été.

**OBJECTIF :** Rendre sécuritaires les déplacements actifs des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
S'informer du programme « À pied, à vélo, ville active » et entrer en contact avec la personne responsable afin d'obtenir les résultats du portrait qu'elle a réalisé.	F-A	Municipalité	x		
Installer une bande piétonnière (avec ligne jaune et « bollard ») sur la route de l'Église (à partir de la rue Principale jusqu'au rang Saint-François).	F-A	Municipalité		x	
Organiser une journée de sensibilisation sur la sécurité routière, en collaboration avec la Sûreté du Québec.	F-A	Municipalité et comité Familles et Aînés		x	
Installer un panneau de signalisation « 50 km » sur la route de l'Église (ex. une balise verticale au centre de la route).	F-A	Municipalité	x		
Se doter d'un panneau mobile indiquant la vitesse, en collaboration avec d'autres municipalités de Bellechasse, afin d'inciter les conducteurs à respecter les limites de vitesse.	F-A	Municipalité		x	
Installer deux dos d'âne dans la rue Saint-Pierre.	F-A	Municipalité	x		

**CONSTAT :** Des aînés ne se sentent pas en sécurité en raison des comportements intimidants de certains individus.

**OBJECTIF :** Renforcer le sentiment de sécurité des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Installer des caméras de surveillance aux abords des bâtiments municipaux.	A	Municipalité	x		
Mandater la Sûreté du Québec pour qu'elle effectue une surveillance accrue.	A	Municipalité	x	x	x
Organiser une campagne de sensibilisation afin d'ancrer une culture de surveillance entre voisins pour sécuriser les aînés.	A	Municipalité et comité Familles et Aînés	x	x	x
Organiser une campagne de sensibilisation afin de développer une culture du respect du bien d'autrui.	A	Municipalité et comité Familles et Aînés	x	x	x
Recruter un ou deux bénévoles qui pourraient aider les aînés qui ont peur de dénoncer les gestes d'intimidation ou de vandalisme dont ils sont victimes.	A	Municipalité et comité Familles et Aînés	x		



## Axe d'intervention : L'ORGANISATION MUNICIPALE

**CONSTAT :** Lors des consultations, les aînés soulèvent une problématique d'accessibilité aux soins de santé.

**OBJECTIF :** Accroître l'accessibilité des aînés aux services de soins de santé.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Négocier une entente avec le CSSS Alphonse-Desjardins afin qu'il organise des cliniques de prise de sang directement à Saint-Léon-de-Standon.	A	Municipalité	x		



## Axe d'intervention : LES LOISIRS, LES SPORTS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé différents besoins en matière de loisirs et de vie communautaire.

**OBJECTIF :** S'assurer que l'offre en loisirs répond aux besoins des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Entreprendre une réflexion afin de définir une nouvelle orientation pour le comité des loisirs.	F-A	Municipalité	x		
Organiser des activités avec une personne-ressource qui animera le gym extérieur.	A	Nouveau comité (comité des loisirs + comité Familles et Aînés)	x		

**CONSTAT :** Les familles et les aînés souhaitent avoir plus d'information sur les loisirs offerts au sein de la municipalité.

**OBJECTIF :** Veiller à ce que les familles et les aînés soient informés des différentes activités offertes dans la municipalité.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Recenser toutes les activités offertes dans la municipalité.	F-A	Nouveau comité (comité des loisirs + comité Familles et Aînés)	x		
Publier la programmation des loisirs contenant toutes les activités prévues dans la municipalité et le nom des responsables.	F-A	Municipalité et nouveau comité (comité des loisirs + comité Familles et Aînés)		x	
Inviter les organismes à diffuser auprès de leurs membres l'information sur les activités qui ont lieu dans la municipalité.	A	Nouveau comité (comité des loisirs + comité Familles et Aînés)	x		



## Axe d'intervention : LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

**CONSTAT :** La population est peu sensibilisée à l'implication bénévole et aux besoins en bénévoles des différents organismes.

**OBJECTIF :** Valoriser l'action bénévole.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Répertorier les possibilités de bénévolat au sein des organismes et de la municipalité.	F-A	Municipalité		x	x
Faire connaître toutes les possibilités de bénévolat offertes dans la municipalité.	F-A	Municipalité		x	x
Organiser une activité de reconnaissance des bénévoles.	F-A	Comité Familles et Aînés		x	x



## Axe d'intervention : LE TRANSPORT

**CONSTAT :** Les familles et les aînés ont des besoins en transport.

**OBJECTIF :** Répondre aux besoins des familles et des aînés en matière de transport.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Faire connaître les services en transport offerts sur le territoire de la MRC de Bellechasse.	F-A	Municipalité et MRC de Bellechasse	x	x	x
Collaborer avec la MRC de Bellechasse au développement des services en transport.	A	Municipalité et MRC de Bellechasse	x	x	x



## Axe d'intervention : L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

**CONSTAT :** Les familles et les aînés souhaitent obtenir plus d'information sur les services qui leur sont offerts.

**OBJECTIF :** Veiller à ce que les familles et les aînés soient informés des services offerts.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Créer une section d'information destinée aux aînés dans le journal municipal <i>Le Standonnien</i> .	A	Municipalité	x		
Collaborer avec la Table de concertation des aînés et leurs proches à la diffusion de leur <i>Bottin des ressources pour aînés</i> .	A	Municipalité	x		
Faire la promotion du service 211.	F-A	Municipalité	x	x	x

**CONSTAT :** Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé des besoins qui ne relèvent pas de la compétence de la municipalité, mais qui concernent d'autres acteurs du milieu.

**OBJECTIF :** Sensibiliser les acteurs du milieu aux besoins des familles et des aînés.

Actions	Cible	Responsable	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
Informers les organismes, les commerces et d'autres acteurs de la municipalité des besoins exprimés par les familles et les aînés.	F-A	Comité Familles et Aînés	x		

## > Remerciements

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés de Saint-Léon-de-Standon.

- Secrétariat aux aînés
- MRC de Bellechasse
- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins – secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens de Saint-Léon-de-Standon ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication ainsi que Marilyn Laflamme, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche.

### Crédits

Conception graphique : Amori design graphique

Impression : Impressions P.A. Morin / pamorin.com

Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision

Rédaction : Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet



Crédit photo: Paul St-Arnaud

**Municipalité de Saint-Léon-de-Standon**  
100A, rue Saint-Pierre  
Saint-Léon-de-Standon (Québec) G0R 4L0  
Tél. : 418 642-5034 / Téléc. : 418 642-2570  
[mun.st-leon@globetrotter.net](mailto:mun.st-leon@globetrotter.net)



En partenariat avec :

